

Interview de Lucie Gillioz, coordinatrice du réseau EPOC – Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

Réalisée le 14 mai 2025

Bonjour Lucie, peux-tu nous expliquer dans quel contexte est né le réseau EPOC ?

Lucie : L'idée de créer un réseau d'espaces protégés est née du constat que nous possédions déjà un ensemble significatif de sites acquis, aussi bien par la Fondation pour la préservation de la nature que par des fédérations ou des associations de chasse. Il y avait donc un potentiel réel pour structurer un réseau cohérent, valoriser ces espaces, et surtout affirmer notre rôle en tant que gestionnaires d'espaces naturels. On a d'abord identifié les sites, puis structuré un réseau à l'échelle régionale avec des objectifs partagés. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'animation pérenne du réseau.

On imagine qu'avec des propriétaires variés, il a fallu différencier les niveaux d'engagement. Comment cela a-t-il été pensé ?

Lucie : Pour intégrer le réseau, les gestionnaires et propriétaires de sites signent une charte qui définit l'objectif et les valeurs du réseau. On a en effet mis en place deux niveaux d'engagement : le niveau EPOC, qui valide juste que le site a un objectif de préservation de la nature et qu'il y a une information sur les enjeux environnementaux généraux du site, et le niveau EPOC+, plus exigeant, qui impose un plan de gestion écologique, en suivant notamment la méthode CT88. Les sites acquis via la Fondation sont systématiquement en EPOC+, car nous voulons en faire des vitrines de gestion exemplaire.

En quoi la chasse peut-elle être bénéfique à la biodiversité ?

Lucie : Les chasseurs ont intérêt à ce que la nature soit en bon état, ne serait-ce que pour préserver leur propre pratique. Les actions mises en œuvre pour les espèces gibier (qui sont souvent des espèces parapluie) ont généralement un impact positif sur l'ensemble de la biodiversité. Cela inclut, par exemple, la gestion hydraulique, l'entretien de milieux ouverts, ou encore la plantation de haies.

Quels sont les objectifs majeurs du réseau EPOC ?

Lucie : Fédérer les sites dans un même réseau, organiser, financer, et animer leur gestion et leur valorisation.

Qu'est-ce qui distingue EPOC des autres réseaux d'espaces naturels ?

Lucie : Ce qui fait sa singularité, c'est le fait que ce réseau émane du monde de la chasse. Ce n'est pas intuitif pour le grand public que les chasseurs soient à l'initiative d'acquisitions foncières à but conservatoire. Ce réseau est un bel exemple de conservation par l'utilisation.

Comment a évolué la perception du réseau depuis sa création ?

Lucie : Au départ, il y avait une vraie méconnaissance. Il a fallu beaucoup communiquer pour faire savoir que ces sites existaient et étaient gérés avec sérieux. Aujourd'hui, le réseau est mieux identifié et reconnu. On veut être reconnu comme un réseau d'espaces protégés à part entière, et notre intégration récente à l'atelier régional des têtes de réseau en est une belle reconnaissance.

Y a-t-il un profil type de site EPOC ?

Lucie : Pas vraiment. Les sites sont très variés : de moins d'un hectare à plus de 170 ha, zones humides, forêts, espaces agricoles ou montagnards. Il y a peut-être un peu plus de zones humides en nombre, mais globalement, c'est un panel très représentatif de la région.

Sur quels critères intègres-tu un nouveau site ?

Lucie : C'est essentiellement basé sur la volonté des propriétaires et gestionnaire. C'est la fédération départementale qui rencontre les associations de chasse propriétaires et réalise une visite de terrain pour confirmer que le site est bien un espace naturel d'intérêt. On ne sélectionne pas sur la patrimonialité, la nature ordinaire est également importante à conserver. Il peut même y avoir des usages/activités socio-économiques, comme un centre de formation, de l'agriculture ou de la production de bois, au contraire, c'est encore mieux de montrer qu'on peut utiliser et préserver.

Quel est l'intérêt pour un propriétaire d'adhérer au réseau ?

Lucie : On valorise leur engagement, on les accompagne, on sensibilise. On leur propose des outils communs de communication (plaquettes, roll up,...). Pour ceux qui vont plus loin, on essaye de trouver des financements pour réaliser un vrai plan de gestion et ensuite mettre en œuvre les actions du plan de gestion.

Combien de sites fait aujourd'hui le réseau ?

Lucie : 43 sites pour un total de 1060 hectares, répartis à travers presque toute l'Occitanie. Seuls deux départements n'ont pas encore d'acquisitions, mais cela pourrait évoluer.

Quelles sont les actions de gestion les plus marquantes depuis 2018 ?

Lucie : Il y en a beaucoup ! On peut citer la renaturation d'anciens vergers en prairies humides dans les Pyrénées-Orientales, ou l'engagement d'une forêt lozérienne dans le réseau FRENE pour une reconnaissance de l'évolution naturelle. Il y a aussi des actions plus courantes mais importantes : curage de canaux, entretien de milieux ouverts, suivis, actions de sensibilisation,.....

Avec quelles structures travaillez-vous ?

Lucie : Cela dépend beaucoup du contexte local. On fait appel à des bureaux d'étude, au Conservatoire botanique, ou à d'autres partenaires régionaux ou locaux selon les besoins.

Quelles sont les perspectives pour le réseau ?

Lucie : On veut continuer à recruter de nouveaux sites, y compris chez des propriétaires privés chasseurs, ce qu'on teste en Aveyron. On souhaite aussi démarcher des communes, notamment là où nous avons déjà des sites EPOC, pour créer plus de cohérence territoriale.

Quel serait, pour toi, le résultat le plus marquant du réseau ?

Lucie: L'amplification de la structuration du réseau avec le lancement d'un projet national et que la FNC nous y ait associé pour partager notre expérience.

Pour conclure, en quoi le projet EPOC change-t-il le regard de la société sur les chasseurs ?

Lucie : Il casse les idées reçues. Non, aire protégée ne veut pas dire interdiction de chasse. Oui, les chasseurs peuvent être de vrais acteurs de la gestion conservatoire. Et nos agents fédéraux sont formés, qualifiés, souvent avec des diplômes (régulièrement bac+5). Ce réseau prouve qu'environnement et chasse peuvent coexister intelligemment.